

SE DIVERTIR

Entre 1981 et 1984, le gouvernement français crée le ministre du Temps libre selon la volonté du président nouvellement élu : François Mitterrand. Ce ministère fut créé pour répondre aux conséquences de l'allègement du temps de travail et il rassemblait en un ministère, le ministère des sports, de la jeunesse, et du tourisme. Représenté, à l'époque, par André Henry, ce ministère était chargé de « *conduire par l'éducation populaire, une action de promotion du loisir vrai et créateur et de maîtrise de son temps* ». Le but était ici d'aider à mettre en place des activités, pour que le temps libre ne soit pas un temps vide ou un temps récupéré par la société de consommation. Le temps dédié aux loisirs ici, n'est donc plus synonyme d'un temps de consommation mais plutôt d'un temps de stimulation personnelle répondant souvent mieux aux besoins de chacun. Pourquoi, par exemple, courir sur un tapis de sport face à un mur quand on peut courir dans un parc à l'air libre ? Si, en effet, une prise de conscience à l'échelle personnelle est nécessaire, les pouvoirs publics se doivent de jouer un rôle d'orientation et d'exemplarité face à cet enjeu, d'autant plus actuel aujourd'hui maintenant que nous sommes passés aux semaines de 35 heures, ce qui n'était pas le cas à l'époque. Nous avons retenu trois axes sur lesquels la ville a une capacité d'agir : le tourisme, le secteur du numérique et enfin, celui de l'événementiel.

Le tourisme durable

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (l'OMT), 95% des touristes mondiaux voyagent sur 5% des terres émergées, entraînant la destruction accélérée des écosystèmes. Ces chiffres illustrent le phénomène de tourisme de masse né en Occident après les années 1960 qui représente aujourd'hui 5% des émissions mondiales de gaz à effets de serre et ne fait qu'augmenter. Ce phénomène s'accompagne évidemment d'une dégradation des écosystèmes et a un impact sur le quotidien des locaux. De ce constat est née la notion de tourisme durable, qualifié en 1988 par l'OMT comme « susceptible de préserver l'intégrité culturelle, les écosystèmes et la biodiversité des territoires ». Il a donc comme fondements un pan social : les communautés locales doivent en bénéficier plus qu'elles n'en pâtissent, un pan environnemental : de préservation de la biodiversité et des écosystèmes ; et un pan culturel : sur la qualité de l'offre culturelle qui se veut authentique.

En 2003, l'Union Européenne élabore une communication présentant les orientations de base pour la durabilité du tourisme européen. Le label Station Verte¹ par exemple assure aux touristes une expérience respectant les valeurs de l'éco tourisme. Ce sont majoritairement les communes de moins de 10 000 habitants qui bénéficient de ce label. Une approche semblable est celle du tourisme des valeurs² qui est l'idée que toute commune peut avoir une offre touristique si elle l'oriente sur son histoire et son caractère unique. Par exemple pour le Nord-Pas-de-Calais, l'histoire industrielle représente un potentiel de développement de l'offre touristique et les bassins miniers par exemple, sont le lieu de très nombreuses visites. Le Centre Historique Minier a vu sa fréquentation augmenter et passer de 147 000 à 153 000 visiteurs au cours de l'année 2018.³

Pour ce qui est de Lille, la MEL est compétente en matière de tourisme depuis 2015 et compte faire de la Métropole une grande destination touristique. Elle cherche à amplifier la fréquentation des sites culturels et allonger la durée des séjours. Le concept de tourisme durable, s'opposant à une vision d'un tourisme transitaire et consumériste, pourrait donc en partie répondre aux ambitions de la MEL.

¹ Créé par la Fédération française des stations vertes

² Théorisé notamment par Roger Nifle

³ Chiffres de l'UNESCO, les bassins miniers étant classés patrimoine mondial.

Aujourd'hui, c'est le milieu associatif qui prédomine dans la promotion du tourisme durable à Lille⁴. Si les pouvoirs publics veulent s'emparer de cet enjeu, il est essentiel d'opter pour le principe de gestion intégrée, prenant en compte à la fois la multiplicité d'acteurs et notamment les locaux, les capacités d'adaptation des différents milieux, la capacité d'absorption des écosystèmes et ayant des perspectives à long terme incluant le principe de précaution.

Pour aller plus loin, le concept de « slow tourism » est essentiel pour une appréhension plus globale du sujet. Ce concept privilégie les moyens de transports peu polluants quitte à aller moins loin ou à intégrer le trajet dans son voyage. L'existence de piste cyclable à grande échelle comme la Loire à vélo est un exemple de manière de développer cette pratique qui pourrait être attractive pour la MEL, par sa position géographique. Cette approche du tourisme est la plus durable qui existe aujourd'hui car elle questionne directement la nature même de cette pratique. En effet, le slow tourisme encourage les usagers à s'émerveiller et se contenter de lieux de vacances proches et tend à faire disparaître l'idée selon laquelle l'avion réduit les distances et que toute destination est accessible. Par exemple, la Flandre veut s'imposer comme la destination-phare de l'éco-tourisme et du slow tourism avec par exemple, la mise en place du Slow festival à Charleroi : 36h pour prendre son temps entre concerts et conférences inspirantes. La ville de Gand est parfois considérée comme la « capitale végétarienne » de Belgique avec plus de restaurants végétariens que la plupart des capitales européennes. En général, les villes touristiques belges ont une offre touristique orientée avec des balades attractives ne pouvant se faire qu'à pied ou à vélo comme au bord des canaux de Bruges ou des béguinages⁵ de Flandre.

L'événementiel

L'idée qu'on se fait de l'événementiel est celle d'une manifestation ponctuelle, qui déroge au « train-train quotidien ». Dès lors, on lui excuse son caractère polluant par son caractère « exceptionnel ». Seulement, avec près de 1500 festivals recensés chaque année en France⁶, avec une hausse de 8% en 2018 par rapport à 2017 en terme de chiffre d'affaire⁷, ce secteur n'a rien de ponctuel et s'inscrit de manière pérenne en France. Diminuer l'empreinte environnementale d'un événement est un travail conséquent car cela signifie de s'assurer que chaque prestataire travaille de manière écoresponsable, et ils sont souvent très nombreux. De plus, l'événementiel pollue parce qu'il rassemble un grand nombre de personnes dans un lieu donné à un moment donné, entraînant dès lors une mobilité inhabituelle et importante de la population, parce que l'installation de structures temporaires sur un site a inévitablement un impact sur la faune et la flore locale, d'autant plus que beaucoup d'événements, notamment les festivals ont lieu durant la période estivale et donc en plein air dans des endroits pouvant servir plutôt de lieu de préservation ou de promotion de la biodiversité. Enfin, le passage d'un grand nombre de personnes et le caractère festif de l'événementiel entraîne une production de déchets considérable et la gestion de ces derniers n'est rarement à la hauteur. En effet, une manifestation de 5 000 personnes générerait 2,5 tonnes de déchets et consommerait 1 000 kWh d'énergie et 500 kg de papier⁸.

Si l'Assemblée nationale a voté l'interdiction des couverts et des contenants jetables en plastique au 1^{er} janvier 2020 et s'il faudra attendre 2021 pour l'interdiction des touillettes et pailles en plastique, par souci du Sénat de s'aligner sur la loi européenne, les collectivités territoriales ont leur rôle à jouer

⁴ L'association Echo'way à Lille développe des actions de formation et de sensibilisation au tourisme durable auprès d'étudiants en formation professionnelle liée au tourisme par exemple.

⁵ A l'origine, les béguinages étaient des logements réservés aux femmes célibataires.

⁶ Selon le salon Heavent Paris.

⁷ Selon l'organisation professionnelle Unimev.

⁸ Selon l'Ademe.

aussi à leur échelle pour accélérer le processus et l'agrandir à d'autres secteurs de l'événementiel. La ville de Lille a déjà anticipé l'arrivée l'application de cette loi en installant un dispositif de prêt d'écocups au premier trimestre 2020 pour les bars et restaurants, et notamment de manière ponctuelle pour leurs événements.⁹En ce qui concerne les événements organisés par la ville elle-même et notamment la célèbre Braderie de Lille, différentes adresses de commerçants pouvant récupérer voire recycler les invendus sont proposées sur le site de la ville. La mairie a également fait un partenariat avec l'association « Chaque Canette compte »¹⁰, ce qui a permis de récupérer plus de 7000 cannettes à la fin de l'édition 2011. Pour rester spécifique à la Braderie, les coquilles de moules récupérées pendant l'événement en quantité significative sont recyclées en carreaux de carrelage par la start-up Etnisi depuis deux ans. Enfin, la dernière déclaration de Martine Aubry sur le projet de réutiliser l'urine des « bradeux » amateurs de bière pour en faire un fertilisant d'ici 2020 voire 2021, témoigne d'une certaine considération de la ville en ce qui concerne l'impact environnemental de ses événements. Le terrain d'amélioration serait donc plus en amont des manifestations et notamment sur la création de partenariats avec des prestataires spécialisés dans l'événementiel écoresponsable, via par exemple le développement d'une plus grande affinité avec l'association ZeroWaste France¹¹ et notamment sur leur branche événementielle. Il est également possible de faire des partenariats avec la SNCF pour des prix réduits afin d'encourager les modes de transports les moins polluants.

Le temps passé sur les écrans

Considéré comme un pays, internet serait le 3ème pays ayant la plus grande consommation d'électricité après la Chine et les Etats-Unis. Le numérique représente 4% des émissions de gaz à effet de serre dans le monde, une émission comparable à celle de l'Espagne. Les vidéos en ligne représentent à elles seules 1% des émissions de gaz à effet de serre par an, toujours à l'échelle mondiale, soit une émission comparable à celle de la France¹². Un appareil numérique est polluant au moment de sa fabrication car il est majoritairement composé de métaux rares dont l'extraction entraîne une forte pollution des sols, quand il est utilisé et enfin au moment de sa destruction, de son recyclage. En effet, seulement 15% de nos appareils sont recyclés, le reste est laissé dans des décharges sauvages. D'autant plus que nos appareils nous servent de moins en moins longtemps, phénomène dû conjointement à l'obsolescence programmée et à un consumérisme grandissant¹³. Si beaucoup d'initiatives alternatives peuvent être prises à l'échelle de l'individu à l'instar du fait de privilégier les appareils d'occasion, le wifi à la 4G, l'utilisation des favoris et marque-page afin de ne pas toujours passer par un moteur de recherche au moment de la navigation ou encore d'éteindre ses appareils en veille, les pouvoirs publics ont également leur rôle à jouer. En effet, la doxa parle d'un retour en arrière impossible par rapport au numérique et donc d'une pollution inéluctable, pourtant l'utilisation du numérique n'empêche pas une approche écoresponsable même si le déclic n'a pas encore été fait.

Par exemple, en octobre 2018 l'Assemblée Nationale a adopté un amendement¹⁴ au projet de loi de finances 2019 qui allège la fiscalité applicable aux data centers sur leur consommation électrique et donc encourage ces derniers à consommer. D'autant plus que cette réduction ne s'applique que pour les gros consommateurs¹⁵ incitant ainsi toutes les petites structures à consommer davantage. A

⁹ Il s'agit d'une proposition portée et votée par les Lillois dans le cadre du premier budget participatif.

¹⁰ Association basée sur le recyclage et la sensibilisation au tri des déchets, notamment dans l'événementiel.

¹¹ <https://www.zerowasteFrance.org/projet/evenementiel-zero-dechet/>

¹² Sources : ADEME, The Shift Project, Greenpeace

¹³ En France la fréquence de renouvellement d'un smartphone est de 18mois.

¹⁴ La disposition votée prévoit un tarif réduit de taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) de 12 euros par mégawattheure (€/MWh) contre 22,50 €/MWh pour le tarif plein.

¹⁵ Il s'applique en effet à "la fraction des quantités annuelles excédant un gigawattheure".

l'échelle de Lille, si la mairie a dénoncé le projet d'Ilévia consistant en l'installation de 160 panneaux publicitaires numériques dans la MEL courant 2020, le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) voté par la MEL en décembre qui incite à réduire la consommation d'énergie, n'entrera en vigueur que trois mois après le début du contrat et ne pourra donc rien contre la mise en place de ces panneaux d'affichage. La municipalité a donc des opportunités à saisir afin de réduire l'empreinte écologique du numérique, elle peut en effet servir d'exemple en privilégiant les démarches Green IT¹⁶ pour les administrations locales. Elle peut également utiliser le numérique dans ses démarches écologiques en mettant par exemple en place une « revue numérique » à participation citoyenne notamment pour les données de mesure de pollution de l'air ou pour les cartes de cyclabilité de la ville où les usagers peuvent remplir la revue en fonction des données dont ils disposent. La revue serait l'occasion également de présenter toutes les politiques environnementales mises en place par les pouvoirs publics¹⁷. Mais également en encadrant et orientant les démarches de la French Tech et autres structures vers un modèle éco responsable, la ville aura son rôle à jouer notamment dans l'arrivée potentielle du véhicule autonome. Globalement, la ville peut développer la « culture de la donnée » au service de l'écologie car beaucoup de chiffres manquent dans les institutions, en orientant leur collecte afin de les mettre au service de projets écoresponsables.

Bibliographie et sitographie :

(Certains ouvrages seront mis à disposition lors de la convention par l'intervenante Barbara Nicoloso.)

Pour le tourisme durable :

Céline Barthon, Sylvine Pickel-Chevalier, *L'écotourisme en France : quels acteurs pour quels territoires ?*, HAL, 8 août 2017 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01573229/file/CBarthon-SChevalier%20Ecotourisme%20Champlain%202008.pdf>

Castaignède Laurent, *Airvore ou la face obscure des transports : chronique d'une pollution annoncée*, Ecosociété, 2018

Christin Rodolphe, *L'usure du monde : Critique de la déraison touristique*, Editions L'Échappée, 2014

Christin Rodolphe, *Manuel de l'antitourisme*, Ecosociété, 2018

Pour l'événementiel :

Quand l'événementiel s'empare de l'écologie, CCBV, 26 juin 2018 : <https://ccbv.fr/evenementiel-ecologie/>

Perelman Marc, *Smart Stadium : le stade numérique du spectacle sportif*, L'Echappée, 2016

Keucheyan Razmig, *Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*, Zones, 2019

Biagini Cédric, *Divertir pour dominer 2 : la culture de masse toujours contre les peuples*, L'Echappée, 2019

Illich Ivan, *La Convivialité*, Points, 2014

¹⁶ Communauté des acteurs du numérique responsable qui s'intéressent, entre autre, à la sobriété numérique, à l'écoconception des services numériques, à la lowtech, et plus globalement à un avenir numérique alternatif.

¹⁷ Il faudra, dans cette démarche, différencier strictement les technologies émancipatrices, celles qui servent l'Homme, des technologies aliénantes, celle qui lui desservent en remplissant des objectifs qu'il aurait pu faire seul.

Veblen Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, 1979

Sahlins Marshall, *Âge de pierre, âge d'abondance, L'économie des sociétés primitives*, Folio, 2017

Pour le numérique :

Damien Demailly, Mathieu Saujot, Renaud Francou, Daniel Kaplan, Jacques François Marchandise, Marine Braud, Aurélie Pontal, Frédéric Bordage, François Levin et Jan Krewer, *Faire de la transition numérique un accélérateur de la transition écologique, Livre Blanc Numérique et Environnement*, 2018 : http://fing.org/IMG/pdf/Livre_blanc_numerique_environnement_livreblancecolonum.pdf

Vidalenc Eric, *Pour une écologie numérique*, Les Petits matins, 2019

Bihoux Philippe, *L'Âge des low tech. Vers une civilisation techniquement soutenable*, Collection Anthropocène, Le Seuil, 2014

Flipo Fabrice, Dobré Michelle, Michot Marion, *La face cachée du numérique : L'impact environnemental des nouvelles technologies*, L'Échappée, 2013

The Shift Project, <https://theshiftproject.org/article/pour-une-sobriete-numerique-rapport-shift/>

Boltanski Christophe, *Minerais de sang. Les esclaves du monde moderne*, Gallimard, 2014

Turkle Sherry, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies de moins en moins de relations humaines*, L'Echappée, 2015